

Section 1 : IDENTIFICATION

Identificateur de produit du SGH : Insulthane Edge 2K 600 Partie A
Autres moyens d'identification : Aucun

Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Usage du produit : Mousse polyuréthane basse pression
Domaine d'application : Agent d'étanchéité sous forme de mousse
Fournisseur/fabricant : Elastochem Specialty Chemicals Inc.
37 Easton Road
Brantford, Ontario N3P 1J4
Téléphone (519)754-1678 Téléfax (519)754-4487

Numéro de téléphone d'urgence : Numéro d'appel d'urgence de Chemtrec : 800-424-9300

Section 2 : Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange :

Gaz sous pression - Gaz comprimé
Corrosion/irritation cutanée - Catégorie 1
Sensibilisation (peau) - Catégorie 1
Lésions/irritation cutanées graves - Catégorie 2A
Sensibilisation respiratoire - Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique (irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, expositions répétées - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage du SGH

Mention d'avertissement : danger

Pictogramme :



Mentions de danger: Contient des gaz sous pression ; peut exploser s'il est chauffé.

Provoque une irritation oculaire grave.

Peut causer une allergie, des symptômes asthmatiques ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'une exposition prolongée ou d'expositions répétées.

Peut déplacer l'oxygène et causer une asphyxie rapide

Conseils de prudence :

Prévention : Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs et les aérosols.

Utiliser dans un endroit bien ventilé.

Se laver soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection

Dangers non classifiés par ailleurs durant le processus de classification : indisponibles.

Section 3: Composition/information on ingrédients

Substance ou mélange : mélange

Autres moyens d'identification : indisponibles.

Nom de l'ingrédient	Concentration	Numéro d'identification
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	30%-60%	101-68-8
Diisocyanate de polyméthylènepolyphénylène	30%-60%	9016-87-9
(1E)-1,3,3,3-tétrafluoro-1-propène	5%-10%	29118-24-9
Azote	1%-5%	7727-37-9

Section 4: PREMIERS SOINS

Description des mesures de premiers soins nécessaires :

Peau : nettoyer la surface exposée avec de l'eau tiède et du savon.. Continuer à rincer pendant au moins dix minutes. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Yeux : rincer immédiatement et soigneusement à l'eau pendant au moins quinze minutes tout en soulevant occasionnellement les paupières. Consulter immédiatement un médecin.

Inhalation : déplacer la victime à l'air frais; implémenter la respiration artificielle en cas d'arrêt respiratoire. Consulter un médecin.

Ingestion : procurer immédiatement un verre d'eau. Transporter la victime à l'air frais et lui permettre de se reposer dans une position confortable pour respirer. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés.

Potentiel d'effets aigus sur la santé
indisponibles

Contact cutané : ce matériau peut causer une inflammation cutanée par contact.

Contact oculaire : ce matériau peut causer une irritation oculaire et occasionner des lésions vingt-quatre heures ou plus après une exposition. Une inflammation modérée accompagnée de rougeurs peut être escomptée; une exposition prolongée peut causer une conjonctivite.

Inhalation : ce matériau peut causer une irritation respiratoire.

Ingestion : Ce matériau n'est pas soupçonné de produire des effets sur la santé par ingestion.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition à court terme et à long terme

Exposition à court terme : indisponibles.

Exposition a long terme : indisponibles.

Indication de l'attention médicale immédiate et des traitements spéciaux nécessaires

Notes au personnel médical : traiter de manière symptomatique.

Traitements spécifiques : aucun.

Protection des secouristes : Aucune action impliquant des risques personnels ou par des personnes n'ayant pas reçu de formation appropriée ne doit être menée. Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Section 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction : De petites quantités d'eau entrant en contact avec le liquide chaud peuvent réagir de manière violente et générer un volume important de mousse semi-solide chaude et collante. Refroidir par inondation pour réduire le risque Mousse et poudre chimique sèche.

Dangers spécifiques créés par le matériau : contenu sous pression. Éviter toute contamination par des agents comburants, c'est-à-dire, les nitrates, les acides comburants, les produits de blanchiment et pour piscines contenant du chlore, etc., qui pourraient causer une inflammation.

Produits de combustion dangereux : peuvent inclure les oxydes de carbone, les isocyanates, le cyanure d'hydrogène et de petites quantités d'oxydes d'azote. Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers : en cas d'incendie, isoler rapidement la scène en évacuant toute personne se trouvant à proximité de l'incident. Aucune action impliquant un risque personnel ne doit être entreprise en l'absence d'une formation adéquate. Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil de protection respiratoire autonome muni d'un écran facial complet et fonctionnant en mode pression positive. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de danger immédiat si cela peut être fait de manière sécuritaire. Attention : Les contenants d'aérosols peuvent causer des dangers générés par la pression.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Procédures en cas de déversement :

Le personnel affecté au nettoyage doit porter un équipement de protection pour empêcher tout contact avec le produit. Évacuer tout le personnel non essentiel au dehors de l'aire de déversement. Arrêter le déversement à la source. Nettoyer immédiatement les déversements. Éviter une contamination par l'eau, les alcalis et les solutions de détergent. Le matériau réagit avec l'eau et génère des gaz. Ne pas refermer le contenant de manière étanche si une contamination est soupçonnée. Ne pas toucher le matériau déversé.

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

S'assurer que la ventilation est adéquate.

Porter un équipement de protection individuelle.

Placer les personnes en un lieu sûr.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Matériau adéquat pour le prélèvement : Absorber le déversement avec un matériau inerte (par exemple, du sable sec ou de la terre) et le placer dans le contenant pour déchets chimiques.

Section 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manutention sans danger :

Mesures de précaution :

Endosser un appareil de protection approprié.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris les précautions de sécurité.

Ne pas respirer la poussière, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs ou les pulvérisations.

Utiliser exclusivement avec une ventilation adéquate ou porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Garder dans le contenant d'origine fermé de manière étanche lorsqu'il n'est pas utilisé.

Recommandations en matière d'hygiène professionnelle générale :

Manger, boire et fumer doit être interdit dans les zones où ce produit est manipulé, stocké et traité.

Les travailleurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire et de fumer.

Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les aires de restauration.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les incompatibilités :

Les conditions de stockage du produit doivent être conformes à la réglementation locale.

Stocker le produit à température ambiante et protégé de la chaleur et de l'humidité.

Stocker le produit dans le contenant d'origine dans un endroit sec, frais et bien ventilé par une ventilation locale par extraction.

Tenir à l'écart des matières incompatibles, des aliments et des boissons.

Tenir le contenant fermé de manière étanche et scellé jusqu'à ce qu'il soit prêt à être utilisé.

RUBRIQUE 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Contrôles d'ingénierie appropriés**

Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir les niveaux d'exposition (teneur de contaminants aéroportés tels que la poussière, la fumée, les vapeurs, etc.) en deçà des limites d'exposition recommandées.

Manipuler dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité en milieu de travail.

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Ne pas respirer la poussière, la fumée, les gaz, les brouillards et les vapeurs.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux : une protection oculaire est requise lors de la manipulation directe du produit liquide, comme des lunettes de protection contre les produits chimiques avec écrans latéraux ou ces mêmes lunettes combinées avec un écran facial complet en cas de risque additionnel d'éclaboussures

Protection de la peau : éviter le contact avec la peau. En fonction des conditions d'utilisation, recouvrir autant de peau exposée que possible avec des vêtements appropriés pour éviter le contact avec la peau.

Protection des mains: des gants imperméables résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée doivent être portés en tout temps lors de la manipulation de ce produit.

quelques exemples de matériaux de gants résistants aux produits chimiques sont le téflon, le viton, le caoutchouc nitrile, à quoi l'on peut ajouter certains gants en PVA.

Protection respiratoire : Le appareils de protection respiratoire avec cartouche ne doivent jamais être utilisés pour une entrée en cas d'urgence dans des zones où les concentrations de vapeurs ou la teneur en oxygène sont inconnues. La performance des cartouches est affectée par l'humidité. Les cartouches doivent être changées après deux heures d'utilisation continue, à moins qu'il n'ait été déterminé que la teneur en humidité est inférieure à 75%, dans quel cas les cartouches peuvent être utilisées pendant quatre heures. Les cartouches doivent être remplacées quotidiennement, quel que soit la durée pendant laquelle elles ont été utilisées.

Mesures d'hygiène : se laver soigneusement les mains, les bras et le visage après avoir manipulé un produit chimique.

RUBRIQUE 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence et couleur : liquide de couleur ambre à brun foncé.	Pression de vapeur : indisponible.
État physique : gaz comprimé.	Densité de vapeur : indisponible.
Odeur : indisponible.	Densité relative : 1,2.
Seuil olfactif : indisponible.	Solubilité dans l'eau : partiellement miscible.
pH: indisponible.	Coefficient de partage : indisponible.
Point de fusion et de congélation : indisponibles.	Température d'auto-inflammation : indisponible.
Point initial d'ébullition : 208 °C,	Température de décomposition : indisponible.
point d'éclair : >199 °C	Viscosité : indisponible.
Vitesse d'évaporation : indisponible.	Gravité spécifique : indisponible.
Inflammabilité : sans objet.	

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : ce matériau est stable à température ambiante.

Possibilité de réactions dangereuses : le contenu est sous pression et une exposition à des températures élevées peut causer une rupture ou une explosion du contenant. Éviter une chaleur excessive et les sources d'ignition. Réagit avec les agents comburants forts.

Conditions à éviter : températures élevées, flammes nues, étincelles et matières incompatibles.

Incompatibilités (matières à éviter) : agents comburants forts, c'est-à-dire, les nitrates, les produits de blanchiment et pour piscines contenant du chlore, etc., qui pourraient causer une inflammation.

Produits de décomposition dangereuse : peuvent comprendre, sans y être limités, le oxydes de carbone, le cyanure d'hydrogène, et les isocyanates.

Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : indisponible.

Irritation :

Irritation cutanée : cause une inflammation cutané par contact.

Irritation oculaire : peut causer une irritation oculaire.

Sensibilisation :

Une sensibilisation de la peau peut se produire chez certaines personnes.

Toxicité spécifique pour les organes cibles : indisponible.

Mutagénicité

Les données des tests conduits sur des animaux de laboratoire on été en grande partie négatifs.

Section 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité :

	Résultat final	Durée du test en heures	Espèces	Valeur	Source
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	CE ₅₀	48 heures	Crustacées	>100 mg/l	2

Persistance et dégradabilité :

Ingrédient	Persistance : eau/sol	Persistance : air
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	L _{ow} (demi-vie = 1 jour)	L _{ow} (demi-vie = 0,24 jours)

Potentiel de bioaccumulation :

Ingrédient	Bioaccumulation
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	L _{ow} (BCF=15)

Mobilité dans le sol :

Ingrédient	Mobilité
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	L _{ow} Lg KOC-376,200)

Autres effets contraires : aucune évidence de propriétés menaçantes pour la couche d'ozone n'a été révélée dans la littérature courante.

Section 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination :

Respecter les réglementations fédérales, provinciales et locales en matière de notification des rejets.

Consulter les autorités locales et régionales pertinentes.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

CLASSIFICATION SELON LA LOI SUR LE TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES (TDG) :
UN3500

Désignation officielle de transport : Produit chimique sous pression, n.s.a.

(hydrofluorooléfine, azote)

Classe : 2.2 **Groupe d'emballage :** Sans objet

Précautions spéciales : indisponibles

Section 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation et législation en matière de santé, de sécurité et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange :

Ce produit a été classifié selon les critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FDS contient toutes les données requises par celui-ci.

Section 16: INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Références : Guide canadien sur la réglementation et la législation en matière de transport des matières dangereuses. Réglementation sur les produits dangereux. Fiche de données de sécurité du fabricant

Département des affaires réglementaires : 519-754-1678

DATE : le 12 juin 2025

RÉVISION 1

PRÉPARÉ PAR :

Groupe des affaires réglementaires,
Elastochem Specialty Chemicals Inc.

Section 1 : IDENTIFICATION

Identificateur de produit du SGH : Insulthane Edge 2K 600 Partie B
Autres moyens d'identification : Aucun

Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Usage du produit : Agent d'étanchéité sous forme de mousse basse pression
Domaine d'application : Agent d'étanchéité sous forme de mousse
Fournisseur/fabricant : Elastochem Specialty Chemicals Inc.
37 Easton Road
Brantford, Ontario N3P 1J4
Téléphone (519) 754-1678 Téléfax (519) 754-4487
Numéro de téléphone d'urgence : Numéro d'appel d'urgence de Chemtrec : 800-424-9300

Section 2 : Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange :**

Gaz sous pression - Gaz comprimé
Corrosion/irritation cutanée - Catégorie 2
Lésions/irritation cutanées graves - Catégorie 2A
Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2
Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme - Catégorie 3

Éléments d'étiquetage du SGH

Mention d'avertissement: avertissement

Pictogramme :



Mentions de danger: Contient des gaz sous pression ; peut exploser s'il est chauffé.

Provoque une irritation cutanée.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'une exposition prolongée ou d'expositions répétées.

Peut déplacer l'oxygène et causer une asphyxie rapide

Conseils de prudence :

Prévention : Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs et les aérosols.
Utiliser dans un endroit bien ventilé.
Se laver soigneusement après manipulation
Porter des gants de protection

Dangers non classifiés par ailleurs durant le processus de classification : indisponibles.

Section 3: Composition/information on ingrédients

Substance ou mélange : mélange

Autres moyens d'identification : indisponibles.

Nom de l'ingrédient	Concentration	Numéro d'identification
(1E)-1,3,3,3-tétrafluoro-1-propène	10%-20%	29118-24-9
Carbonate de propylène	1%-5%	108-32-7
2,2'-Oxydiéthanol	1%-5%	111-46-6
Phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)	15%-40%	13674-84-5
N-cyclohexyl-N-méthylcyclohexylamine	1%-5%	7560-83-0
Glycérol	1%-5%	56-81-5
Azote	<5%	7727-37-9

Section 4: PREMIERS SOINS

Description des mesures de premiers soins nécessaires :

Peau : nettoyer la surface exposée avec de l'eau tiède et du savon.. Continuer à rincer pendant au moins dix minutes. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Consulter un médecin.

Yeux : rincer immédiatement et soigneusement à l'eau pendant au moins quinze minutes tout en soulevant occasionnellement les paupières. Consulter immédiatement un médecin.

Inhalation : déplacer la victime à l'air frais; implémenter la respiration artificielle en cas d'arrêt respiratoire. Consulter un médecin.

Ingestion : Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Ne pas donner du lait ou des huiles à la victime. Consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés.

Potentiel d'effets aigus sur la santé
indisponibles

Autres signes et symptômes d'exposition

Contact cutané : ce matériau peut causer une inflammation cutanée par contact.

Contact oculaire : ce matériau peut causer une irritation et des lésions oculaires.

Inhalation : ce matériau n'est pas soupçonné de produire une irritation respiratoire.

Ingestion : une ingestion accidentelle de ce matériau peut être néfaste à la santé de la personne qui l'ingère.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition à court terme et à long terme

Exposition à court terme : indisponibles.

Exposition a long terme : indisponibles.

Indication de l'attention médicale immédiate et des traitements spéciaux nécessaires

Notes au personnel médical : traiter de manière symptomatique.

Traitements spécifiques : aucun.

Protection des secouristes : Aucune action impliquant des risques personnels ou par des personnes n'ayant pas reçu de formation appropriée ne doit être menée. Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Section 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction : utiliser de l'eau, une pulvérisation ou un brouillard d'eau, une mousse chimique ou une poudre chimique sèche.

Dangers spécifiques créés par le matériau : contenu sous pression. Éviter toute contamination par des agents comburants, c'est-à-dire, les nitrates, les acides comburants, les produits de blanchiment et pour piscines contenant du chlore, etc., qui pourraient causer une inflammation.

Produits de décomposition dangereux : peut comprendre des oxydes de carbone, du fluorure d'hydrogène et d'autres produits de pyrolyse typiques pour les matières organiques.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers : en cas d'incendie, isoler rapidement la scène en évacuant toute personne se trouvant à proximité de l'incident. Aucune action impliquant un risque personnel ne doit être entreprise en l'absence d'une formation adéquate. Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil de protection respiratoire autonome muni d'un écran facial complet et fonctionnant en mode pression positive. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de danger immédiat si cela peut être fait de manière sécuritaire. Attention : Les contenants d'aérosols peuvent causer des dangers générés par la pression.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**Procédures en cas de déversement :**

Le personnel affecté au nettoyage doit porter un équipement de protection pour empêcher tout contact avec le produit. Évacuer tout le personnel non essentiel au dehors de l'aire de déversement. Éviter de respirer les vapeurs et d'entrer en contact avec le liquide ou le gaz. Un équipement de protection comprenant un appareil de protection respiratoire doit être utilisé. NE PAS pénétrer dans les espaces confinés dans lesquels des gaz pourraient s'être accumulés. Ne pas refermer le contenant de manière étanche si une contamination est soupçonnée.

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

S'assurer que la ventilation est adéquate.

Porter un équipement de protection individuelle.

Placer les personnes en un lieu sûr.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Installer des tuyaux d'aération.

Relâcher la pression dans des conditions sécuritaires et contrôlées.

Brûler le gaz s'échappant des tuyaux d'aération.

NE PAS imposer de pression excessive sur les vannes.

NE PAS essayer de manipuler une vanne endommagée.

Section 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manutention sans danger :****Mesures de précaution :**

Endosser un appareil de protection approprié.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris les précautions de sécurité.

Ne pas respirer la poussière, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs ou les pulvérisations.

Utiliser exclusivement avec une ventilation adéquate ou porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Considérer l'utilisation de systèmes fermés sous pression équipés de soupapes de sûreté et de décharge, température et pression avec évacuation à dispersion sécuritaire. Utiliser uniquement un équipement spécifié et adéquat pour ce produit, sa pression d'alimentation et sa température. La conception du réseau de tuyautage reliant les cylindres de gaz au système de distribution doit comprendre des manomètres et des lignes à vide ou aspiration. Des manomètres de type construction soudée, dans lesquels l'élément capteur du tube bourbon est soudé au corps du manomètre, sont recommandés. NE PAS transférer le gaz d'un cylindre à l'autre.

Recommandations en matière d'hygiène professionnelle générale :

Manger, boire et fumer doit être interdit dans les zones où ce produit est manipulé, stocké et traité.

Les travailleurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire et de fumer.

Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les aires de restauration.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les incompatibilités :

Les conditions de stockage du produit doivent être conformes à la réglementation locale.

Stocker le produit à température ambiante et protégé de la chaleur et de l'humidité.

Stocker le produit dans le contenant d'origine dans un endroit sec, frais et bien ventilé par une ventilation locale par extraction.

Tenir à l'écart des matières incompatibles, des aliments et des boissons.

Éviter le magnésium et l'aluminium, ainsi que leurs alliages, le laiton et l'acier. Éviter toute réaction avec les agents comburants.

Tenir le contenant fermé de manière étanche et scellé jusqu'à ce qu'il soit prêt à être utilisé.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTIONS INDIVIDUELLES**Paramètres de contrôle****Contrôles d'ingénierie appropriés**

Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir les niveaux d'exposition (teneur de contaminants aéroportés tels que la poussière, la fumée, les vapeurs, etc.) en deçà des limites d'exposition recommandées.

Manipuler dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité en milieu de travail.

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Ne pas respirer la poussière, la fumée, les gaz, les brouillards et les vapeurs.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux : une protection oculaire est requise lors de la manipulation directe du produit liquide, comme des lunettes de protection contre les produits chimiques avec écrans latéraux ou ces mêmes lunettes combinées avec un écran facial complet en cas de risque additionnel d'éclaboussures

Protection de la peau : éviter le contact avec la peau. En fonction des conditions d'utilisation, recouvrir autant de peau exposée que possible avec des vêtements appropriés pour éviter le contact avec la peau.

Protection des mains: des gants imperméables résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée doivent être portés en tout temps lors de la manipulation de ce produit.

with an approved standard should be worn at all times when handling this product.

Protection respiratoire : Les appareils de protection respiratoire avec cartouche ne doivent jamais être utilisés pour une entrée en cas d'urgence dans des zones où les concentrations de vapeurs ou la teneur en oxygène sont inconnues. La performance des cartouches est affectée par l'humidité. Les cartouches doivent être changées après deux heures d'utilisation continue, à moins qu'il n'ait été déterminé que la teneur en humidité est inférieure à 75%, dans quel cas les cartouches peuvent être utilisées pendant quatre heures. Les cartouches doivent être remplacées quotidiennement, quel que soit la durée pendant laquelle elles ont été utilisées.

Mesures d'hygiène : se laver soigneusement les mains, les bras et le visage après avoir manipulé un produit chimique.

RUBRIQUE 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence et couleur : liquide de couleur ambre à brun foncé.	Pression de vapeur : indisponible.
État physique : gaz comprimé.	Densité de vapeur : indisponible.
Odeur : indisponible.	Densité relative : 1,2.
Seuil olfactif : indisponible.	Solubilité dans l'eau : partiellement miscible.
pH: indisponible.	Coefficient de partage : indisponible.
Point de fusion et de congélation : indisponibles.	Température d'auto-inflammation : indisponible.
Point initial d'ébullition : indisponible.	Température de décomposition : indisponible.
point d'éclair : >200 °C	Viscosité : indisponible.
Vitesse d'évaporation : indisponible.	Gravité spécifique : indisponible.
Inflammabilité : sans objet.	

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : ce matériau est stable à température ambiante.

Possibilité de réactions dangereuses : le contenu est sous pression et une exposition à des températures élevées peut causer une rupture ou une explosion du contenant. Éviter une chaleur excessive et les sources d'ignition. Réagit avec les agents comburants forts.

Conditions à éviter : températures élevées, flammes nues, étincelles et matières incompatibles.

Incompatibilités (matériaux à éviter) : magnésium, et aluminium, ainsi que leurs alliages, laiton et acier. Éviter toute réaction avec les agents comburants.

Produits de décomposition dangereux : indisponibles.

Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : indisponible.

Irritation :

Irritation cutanée : cause une inflammation cutané par contact.

Irritation oculaire : peut causer une irritation oculaire.

Sensibilisation : indisponible.

Toxicité spécifique pour les organes cibles : indisponible.

Mutagénicité : indisponible.

Section 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Indisponible.

Persistance et dégradabilité :

Ingrédient	Persistance : eau/sol	Persistance : air
Carbonate de propylène	Élevée	Élevée
2,2'-Oxydiéthanol	Faible	Faible
Phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)	Élevée	Élevée
N-cyclohexyl-N-méthylcyclohexylamine	Élevée	Élevée
Glycérol	Faible	Faible

Potentiel de bioaccumulation :

Ingrédient	Bioaccumulation
Carbonate de propylène	L _{ow} (Log KOW=-0,41)
2,2'-Oxydiéthanol	L _{ow} (BCF=180)
Phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)	L _{ow} (BCF=4,6)
N-cyclohexyl-N-méthylcyclohexylamine	L _{ow} (Log KOW=-3,71)
Glycérol	L _{ow} (Log KOW=-1,76)
Azote	L _{ow} (Log KOW=-0,67)

Mobilité dans le sol :

Ingrédient	Mobilité
Carbonate de propylène	L _{ow} (Log KOW=-14,85)
2,2'-Oxydiéthanol	Élevée (Log KOW=1)
Phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)	L _{ow} (Log KOW=1278)
N-cyclohexyl-N-méthylcyclohexylamine	L _{ow} (Log KOW=325)
Glycérol	Élevée (Log KOW=1)

Autres effets contraires : aucune évidence de propriétés menaçantes pour la couche d'ozone n'a été révélée dans la littérature courante.

Section 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination :

Respecter les réglementations fédérales, provinciales et locales en matière de notification des rejets.

Consulter les autorités locales et régionales pertinentes.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

CLASSIFICATION SELON LA LOI SUR LE TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES (TDG) : UN3500

Désignation officielle de transport : Produit chimique sous pression, n.s.a.

(hydrofluorooléfine, azote)

Classe : 2.2 **Groupe d'emballage** : Sans objet

Précautions spéciales : indisponibles

Section 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation et législation en matière de santé, de sécurité et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange :

Ce produit a été classifié selon les critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FDS contient toutes les données requises par celui-ci.

Section 16: INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Références : Guide canadien sur la réglementation et la législation en matière de transport des matières dangereuses. Réglementation sur les produits dangereux. Fiche de données de sécurité du fabricant

Département des affaires réglementaires : 519-754-1678

DATE : le 21 juillet 2025 **RÉVISION** 1

PRÉPARÉ PAR : Groupe des affaires réglementaires,
Elastochem Specialty Chemicals Inc.